



## Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: MARAIS 12 8587 ESPIERRES-HELCHIN Belgique

📄 Type de contrôle: Visite de contrôle vente ancienne installation (Livre 1 8.4.2)

📅 Date du contrôle:  
24/03/2025

🕒 Prochaine visite avant le:  
+ 18 mois jour de l'acte

👤 Agent-visiteur:  
Emre Kurutepe

### CONCLUSION : NON CONFORME

#### Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	EAB architecture SRL - PEB Mouscron
Adresse	rue de la paix 2, 7700 Mouscron, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	Marais 12, 8587 Espierres-Helchin
Adresse	MARAIS 12 8587 ESPIERRES-HELCHIN Belgique
Installateur	
Nom	
TVA	

#### Identification de l'installation électrique

Adresse	MARAIS 12 8587 ESPIERRES-HELCHIN Belgique
Code EAN	541448820070003961
Numéro de compteur	1SAG110075211
GRD	Fluvius
Type de locaux	Maison

#### Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambert 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



## Base(s) Règlementaires



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite de contrôle vente ancienne installation (Livre 1 8.4.2)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/10/1981

## Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Fluvius
Numéro de compteur	1SAG110075211
Code EAN	541448820070003961
Liaison compteur-tableau	XVB 2X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	40A 2P
Protection maximale admissible	40A 2P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Prise de terre	Autre
Résistance de terre ( $\Omega$ )	999
Description de l'installation	1 x Interrupteur 4 x distributeur de stylo 16A 2 x fusibles 6A 2 x fusibles 30A 1 x fusible C20A 2P

Tableau(x) électrique(s)



## Contrôles et essai

Testeur d'installation: TI-019/5800131

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielles	NOK
Test BP du DDR	NOK
$\Delta I_n$	NOK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre ( $\Omega$ )	999
Isolement ( $M\Omega$ )	/
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	NOK

## Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



## Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
<b>A. Isolement</b>		
	La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms. ( Circuit 2 )	L1: 6. 4. 5. 1.
<b>B. Prise de terre</b>		
	Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
	La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
	Mise à la terre réalisée au moyen des canalisations d'eau et/ou de gaz. Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1: 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
	Le conducteur de terre (liaison entre la prise de terre et la borne principale de terre) doit être d'une section minimum 16 mm <sup>2</sup> âme cuivre et isolé vert/jaune.	L1: 5.4.2.2.; 5.1.6.2.
	Les connexions des conducteurs de protection et d'équipotentialité sont à souder ou à assujettir par vis de pression.	L1: 5.4.3.4.; 5.4.3.5.
<b>D. Différentiel</b>		
	Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
<b>E. Schémas</b>		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
<b>F. Tableau électrique</b>		
	L'accessibilité du tableau est à améliorer.	L1: 5.3.5.1.; L3: 5.3.5.1.
	Remplacer le tableau, le degré de protection contre le contact direct n'est pas suffisant.	L1: 5.3.5.1.
	Prévoir un tableau équipé d'une paroi arrière.	L1: 5.3.5.1.; L3: 5.3.5.1.
	Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4
	Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.



Catégorie	Libellé	Paragraphe
	Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibrage.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.
	Eliminer ou remplacer les canalisations électriques dont la section des conducteurs est inférieure à 1 mm <sup>2</sup> ou prévoir une protection adéquate pour l'application concernée.	L1: 8.2.1.
<b>H. Code couleurs et canalisations</b>		
	Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.
	Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.)	L1: 5.2.1.5.; 5.2.9.5.
<b>I. Appareillage</b>		
	Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
	Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les pavillons de luminaires.	L1: 5.2.6.1.; L3: 5.2.6.1.
<b>F. Tableau électrique</b>		
	Marquage du pouvoir de coupure sur les disjoncteurs absent.	
	Kalibreer element plaatsen voor de penautomaten of zekeringen of vervangen	
<b>D. Différentiel</b>		
	Installez un interrupteur différentiel 30 mA pour les prises sans mise à la terre.	

## Remarques

Libellé	Référence
L'ensemble de l'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1. Une révision complète de l'installation est requise. Une fois les travaux de modification sont terminés, un nouveau contrôle est requis.	RDE29



## Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

Une visite complémentaire est à exécuter dans un délai de 18 mois à partir du jour de l'acte.

L'agent Visiteur

*Emre Kurutepe*

## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



## Annexes



Tableau 1

Tableau 2